



Le Mot du Maire

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

Permettez-moi de mettre à profit cette Feuille d'Hiver pour exprimer ma satisfaction d'avoir pu souhaiter les vœux pour cette nouvelle année dans un moment convivial autour de la Galette des Rois, ce qui n'avait pas encore été possible depuis notre élection.

En effet, la gestion de la COVID-19, de restrictions en confinements, a malheureusement considérablement attaqué le lien social.

Je tiens sincèrement à adresser tous mes remerciements à l'équipe municipale pour cette gestion communale efficace, pour le soutien de tous les élus et nos divers échanges en Conseil Municipal qui enrichissent nos réflexions et qui favorisent les prises de décisions pertinentes et consensuelles.

L'équipe municipale tient à remercier les agents communaux pour leur travail au profit de la collectivité, à féliciter l'équipe enseignante qui œuvre pour l'instruction des enfants, et tient à témoigner sa gratitude envers tous les membres de notre tissu associatif pour leur implication.

Cette nouvelle année va marquer la mise en œuvre du PLUI voté en conseil communautaire qui n'a pas été conforme à nos attentes en dépit de tous nos efforts entrepris.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition de la Feuille d'Hiver, le travail et les principales informations du conseil municipal durant cette période.

Je tiens à vous faire part de notre reconnaissance pour les encouragements que vous nous témoignez, et je vous présente à tous mes meilleurs vœux de santé, à vous et à vos proches, que cette année 2023 vous apporte le bonheur, et la réussite.

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire

BÂTIMENT / PATRIMOINE

Les travaux dans le logement communal vacant face à l'église ont démarré. Malheureusement à ce jour, nous n'avons toujours pas perçu le remboursement des dégradations causées par les locataires ainsi que les loyers impayés.

Projet d'accessibilité PMR de la mairie :

Les réflexions se poursuivent notamment concernant notre capacité financière pour l'option numéro 2 qui consistait à intégrer au rez-de-chaussée de la salle des fêtes, la partie administrative de la mairie et la salle du conseil municipal. Cette partie amputée de la salle des fêtes serait récupérée par un agrandissement sur son autre extrémité.

Une 3ème option de constructibilité a été présentée en Conseil municipal, la localisation resterait à déterminer.

Un projet de création de parking pour agrandir la zone de stationnement dans le bourg est à l'étude.

Le tri des archives est en cours par les archivistes du Département et nous avons investi dans des étagères conformes à la réglementation.

Sobriété énergétique : concernant les éclairages publics, un plan prévisionnel de remplacement des vieilles lampes par des leds va être travaillé avec le SDEEG.

Les différentes actions de maintenance sont effectuées et suivies régulièrement par les élus et notre Agent Technique.

Etat civil



Mesdames
Adriana FERBOS
Et
Anastasia SUDREAU

Monsieur
Patrice LAPORTE

VOIRIE

- ✓ Réparation des dégradations sur les voies communales, secteurs Jaumes et Hourquet.
- ✓ Pose de panneaux de "limitation à 50 k/h" supplémentaires sur l'agglomération de La Laurence / Petit Pey.
- ✓ Pose de 2 panneaux "voie sans issue" à Vieillemorte et au Bourg.
- ✓ Pose d'un miroir sur la zone de Fayaut.
- ✓ Réparation de dégradation de potelets sur le secteur Limoges par notre agent technique.

En perspectives :

- En collaboration avec la Mairie de Saint-Germain de Grave, nous allons envisager des réparations sur le Pont du Bédat qui montre un affaissement évolutif. Un devis proposé par Julien Tissier, sera budgétisé sur 2023. Une solution d'enrochement en supplément des travaux de maçonnerie reste à prévoir. Pour le moment, un renfort de signalisation « d'interdiction 3,5t » a été implanté sur la route du Bédat.
- Un dépôt de plainte a été effectué suite à la dégradation de potelets sur le secteur du bourg, avec transmission du devis de réparation. Nous sommes en attente des suites qui seront transmises par la gendarmerie.
- La réfection de l'accès Maillard dégradé par la fragilité du calcaire sur zone pentue est à l'étude.
- Des aménagements sur l'agglomération de La Laurence / Petit Pey vont être programmés progressivement (création de passages piétons, pose de miroir).
- Des renforts de la signalisation du passage piéton sont à l'étude sur la zone du bourg face à l'abri bus / Monument aux Morts.
- Des demandes de sécurisation de voirie ont été validées sur les secteurs Moulin du BRIC et Guillaire. Une solution de panneaux ralentisseurs a été approuvée.

Rappel de sécurité : nous vous remercions d'adapter votre vitesse sur les voies communales.

ENVIRONNEMENT

Une opération Proxi DECHETS se déroulera le mardi 21 février 2023 sur la commune du Pian-sur Garonne, près du tennis.

La mise en place des conteneurs se fera à 9 heures et se terminera à 16 heures. Les cartes ou codes d'accès en déchèterie devront obligatoirement être présentés à l'agent présent. Ce contrôle d'accès permettra de réserver l'accès aux seuls habitants du territoire, afin d'offrir un service à ceux qui payent la redevance.

L'apport sera limité à 1 m³ maximum par foyer. Seuls les encombrants et la ferraille seront acceptés. Tous les autres déchets (mobilier, électroménager, ...) devront être déposés en déchèterie : retrouvez la liste et les horaires de tous nos sites sur la page internet : <http://sictomsudgironde.fr/decheteries/>

SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI :

Depuis le 1er janvier 2023, tous les papiers et les emballages ménagers sans exception vont se trier ENSEMBLE !

Plus d'infos sur : <https://sictomsudgironde.fr/2022/12/01/au-1er-janvier-2023-tous-les-emballages-et-les-papiers-se-trient-ensemble/>

sictOm
sud gironde
Service public des déchets



La Communauté de Communes du Sud Gironde a mis en place un marché permettant à ses administrés de bénéficier de tarifs avantageux pour l'entretien (vidange) de leur installation d'assainissement non collectif.

Il est possible de vous inscrire pour la campagne d'avril (date limite d'inscription le 17 mars).

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre page campagnes de vidange :

<http://www.cdcsudgironde.fr/index.php/2-uncategorised/131>



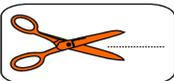
Nous recueillons en mairie les courriers de demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle déposées au titre de la sécheresse - réhydratation des sols de l'année 2022.



Crise des Vins de Bordeaux:

Les viticulteurs ont manifesté le 6 décembre 2022, pour lancer un appel à l'Etat dans le but d'obtenir des subventions pour un vaste plan d'arrachage des vignes. En effet, entre la surproduction et la chute des prix, le Bordelais, plus grand vignoble AOC de France avec ses 110000 hectares est en pleine asphyxie ! Un collectif de viticulteurs a fédéré ; viticulteurs, ouvriers, et élus pour manifester dans les rues de Bordeaux. Le vignoble bordelais produit plus de vin qu'il ne peut en vendre, et dans beaucoup d'exploitations les chais sont encore pleins ! Nous avons été touchés par la crise sanitaire, par le marché chinois qui se ferme de plus en plus et par une déconsidération des jeunes Français pour le vin rouge. Tout cela a été majoré par des gelées printanières à répétition, et par un fort déficit hydrique en été 2022 ayant impacté les rendements. Aurore Castagnet, par des articles ou des reportages vidéos a le courage de porter haut et fort la détresse de nombreux d'entre nous. Saint-André-du-Bois, est un village façonné par la viticulture, et nous espérons que des solutions seront trouvées pour sauvegarder cette profession de passionnés qui produisent des vins qui expriment notre terroir. À l'heure où de nombreux viticulteurs sont engagés dans des démarches de haute valeur environnementale, Terra Vitis et bio, cette culture s'intègre pleinement dans notre village. L'arrachage primé a pour but de diminuer les volumes de vin produit, afin de retendre l'équilibre, de l'offre et de la demande pour faire remonter les prix, ce qui permettrait de pérenniser nos exploitations. Aussi, il est important que les viticulteurs qui arrivent à la retraite puissent avoir le financement pour arracher leurs parcelles de vignes ne trouvant pas preneur. Ainsi, les friches, source de maladies telles que le Mildiou et la Cicadelle, et les foyers de prolifération de sangliers seront évités dans notre commune. Nous avons la chance d'avoir de jeunes viticulteurs installés, et j'espère de tout coeur qu'ils pourront exercer leur métier dignement, car les travailleurs de la terre font perdurer nos valeurs ancestrales d'ancrage communal.

Guillaume LE MOING, Viticulteur à St-André-du-Bois



Repas des anciens : suite à un nombre insuffisant d'inscrits, le Conseil Municipal a été contraint d'annuler le repas des anciens. Le traiteur a pu consentir à une annulation sans frais et le spectacle sera repris par le comité des fêtes. Nous avons donc réinvesti le budget dans les traditionnels paniers de fin d'année. Pourriez-vous s'il vous plaît, découper ce coupon et formuler ce que vous souhaiteriez concernant ce repas.

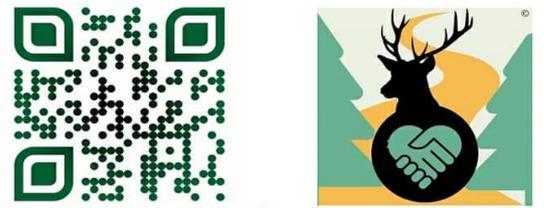
Avez-vous plus de 62 ans ? : oui – non (rayer la mention inutile)

Souhaitez-vous maintenir le repas annuel des anciens ? : oui - non (rayer la mention inutile)

merci de proposer la période qui vous conviendrait :

**merci par avance pour votre participation,
coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.**

Félicitations à l'AAPI, notre association de parents d'élèves renouvelée pour les enfants de nos écoles du RPI. Le Noël dernier a été animé après les chants des enfants, et par un bon moment convivial passé autour d'un marché de Noël, en compagnie du père Noël. Merci à nos enseignantes pour leur travail et leur présence à l'occasion de cette joyeuse manifestation.



CHASSÉ & CROISÉ

POUR VOTRE SÉCURITÉ

**Flashez le QR CODE
pour vous déplacer
avec plus de sécurité**

Votre société de chasse utilise l'application "Chassé&Croisé". pour vous informer en temps réel des zones de battues. Vous serez avertis 800m avant la zone chassée et des chemins de contournement vous seront proposés dans la mesure du possible.

Les clubs ou associations sportives pourront enregistrer les parcours habituels dans l'application et déclareront leurs sorties pour informer les chasseurs de leurs passages sur leur territoire.

L'action de chasse reste prioritaire mais l'échange d'informations renforce la sécurité pour tous, un partage de l'espace mieux réparti et permettra une meilleure cohabitation.

Société MTL Nature

Pour information, notre société de chasse va utiliser l'application Chassé&Croisé pour informer de la zone qu'ils chassent en temps réel afin de pouvoir mieux informer les riverains lors de leurs déplacements en forêt pour améliorer le partage de la nature et la sécurité.

Des panneaux avec QR code seront placés à l'entrée des chemins communaux.



Nous souhaitons tout d'abord présenter à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous sommes très fiers d'accueillir au sein du club pas moins de 112 licenciés dont 67 jeunes de moins de 18 ans. La nouveauté est la création d'un groupe « séniors débutants » qui ne demande qu'à s'étoffer (n'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil le mardi matin de 9h30

à 10h30). La convivialité en est primordiale.

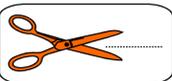
Des stages sont proposés durant les vacances scolaires en collaboration avec la commune en proposant une demi-journée terrain et une demi-journée jeux divers à la salle des fêtes si mauvais temps.

Le spectacle de fin d'année (magie, jeux de société, tombola) a connu un vif succès.

Le 4 février nous aurons le plaisir de retrouver notre soirée crêpes que nous n'avons pu réaliser depuis deux ans.

La vie du club est évidemment rythmée, outre les cours d'entraînement, par les diverses compétitions internes ou externes au club. Nous fêtons cette année les 20 ans du club avec une immense fierté.

**Notre Commune rejoint
Terre de Jeux 2024 via le CVLV,
avec nos représentants Laurie et Patrick BABIN.**



Questionnaire / Repas des Anciens :

**merci par avance pour votre participation,
coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.
Les réponses de ce questionnaire vont seront transmises.**